

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
12 juin 2026

Association des Étudiants Protestants de Paris, 4 rue Titon - 75011 Paris

Les membres de la Fédération de l'Entraide Protestante, sur convocation du 29 mai 2026, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, le vendredi 12 juin 2026 dans les locaux de l'AEPP - Association des Étudiants Protestants de Paris -75011 Paris.

Présents inscrits : voir feuille d'émargement

Décompte des votants :

Sur 358 associations et fondations invitées on décompte :

- 348 adhérents à jour de leur cotisation
- 94 adhérents votants, présents ou représentés

Les statuts n'imposant pas de quorum pour une Assemblée Générale Ordinaire, l'Assemblée Générale peut donc valablement statuer.

Ordre du jour :

Rapport moral

Présentation du projet fédératif 2026 2031

Présentation du rapport d'activité 2025

Accueil des nouveaux adhérents

Rapport Financier 2025

Orientations et Budget 2026

Ateliers autour du nouveau projet fédératif 2026 2031

Clôture de l'assemblée générale

Isabelle Richard, présidente du conseil d'administration, accueille et remercie tous les participants, puis les points fixés à l'ordre du jour sont traités, après désignation du bureau de l'assemblée.

1. DÉSIGNATION DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La proposition est la suivante :

Président : Henry Masson

Scrutateurs : Daniel Speckel, Eric Yapoudjian

Secrétaires : Laurent Vidal, Dominique Barnabé

- ▶ **Approbation du bureau proposé à l'unanimité des membres présents ou représentés**

2. RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

Isabelle Richard, présidente de la FEP, introduit cette AG avec son rapport moral (publié sur le site internet de la FEP).

Isabelle Richard introduit son propos en soulignant que l'année 2025 s'est déroulée dans un contexte de crise profonde — sociale, politique, écologique et économique — tant au niveau mondial qu'en France. Elle évoque la poursuite des conflits en Ukraine, à Gaza et en Afrique, l'interruption brutale du soutien humanitaire américain, le durcissement des conditions d'accès au séjour pour les étrangers via la circulaire Retailleau, la paralysie des politiques publiques médico-sociales liée à l'instabilité gouvernementale, et la baisse accélérée des financements publics qui fragilise de nombreux membres de la fédération. Elle rappelle néanmoins la responsabilité irréductible de la FEP au service des plus vulnérables, ancrée dans la foi et dans la valeur de fraternité.

Elle articule ensuite son rapport autour de quatre verbes structurants :

Nous rassembler — La FEP a incarné son rôle fédératif par de nombreux événements en 2025 : co-organisation de l'assemblée annuelle d'Eurodiaconia à Paris, journées nationales à Sète, assises nationales des entraides à Angers sur le don et le contre-don, et de multiples réunions régionales et groupes de travail. Elle souligne la force de la fédération à faire exister du commun par-delà la diversité de ses membres.

Nous renouveler — La FEP s'est engagée dans un renouvellement institutionnel avec l'élection de nouveaux bureaux régionaux, l'arrivée de nouveaux salariés, la création de groupes de travail inédits, notamment sur le modèle économique des associations, et la réactivation du Carrefour de l'engagement protestant.

Nous exprimer — La présidente rappelle le devoir de vigilance et de plaidoyer de la fédération. En 2025, la FEP s'est exprimée publiquement sur l'accueil de l'étranger (renouvellement des couloirs humanitaires, lancement du dispositif « Femmes exilées engagées »), la protection de l'enfance et la défense de la laïcité, maintenant un dialogue régulier avec les pouvoirs publics et les ministères concernés.

Nous projeter — L'année a été marquée par la rédaction d'un projet fédératif pour les six années à venir, nourri de plus de 1 000 contributions. Ce texte, distribué en séance, répond aux questions fondamentales : qui sommes-nous, que faisons-nous, comment voulons-nous agir ? Il s'articule autour de trois axes stratégiques : la FEP, tête de réseau (axe 1), inspirée par l'Évangile (axe 2), au service de la société (axe 3).

La présidente conclut en réaffirmant la confiance et l'espérance qui animent la fédération face aux défis à venir, et passe la parole aux membres du bureau pour la présentation détaillée du projet fédératif.

3. PRÉSENTATION DU PROJET FEDERATIF 2026 -2031

Rolande Pailleux, Françoise Caron et Éric Yapoudjian, membres du bureau de la FEP, présentent successivement les trois axes du projet fédératif issu d'un travail participatif conduit de septembre 2024 à novembre 2025, ayant recueilli plus de 1 000 contributions.

Axe 1 — Tête de réseau au service de ses membres (Rolande Pailleux)

La FEP rassemble près de 400 associations et fondations aux réalités très diverses. Ce premier axe affirme que la fédération n'est pas une structure hiérarchique mais un lieu de coopération, de conseil et de soutien mutuel. Il se décline autour de trois enjeux : renforcer la dynamique fédérative et le sentiment d'appartenance par des rencontres, des échanges et une animation de proximité;

encourager la coopération et l'innovation sociale en favorisant le partage de compétences et la mutualisation des expériences ; construire des outils et susciter l'engagement, notamment en direction des jeunes, dans les métiers du soin et de la solidarité — ce qui motive le projet d'Institut de l'engagement protestant présenté dans les ateliers de l'après-midi.

Axe 2 — Inspirée par l'Évangile au service du prochain (Françoise Caron)

Cet axe s'articule autour de trois orientations. La première invite à placer la spiritualité au cœur de l'accompagnement, en rencontrant chaque personne dans sa globalité, particulièrement dans les moments de fragilité. La deuxième défend une laïcité juste et ouverte, perçue non comme une contrainte mais comme un cadre permettant de rejoindre l'autre de manière inconditionnelle. La troisième rappelle l'enracinement dans le protestantisme comme source vivante, non comme identité à brandir, mais comme sève qui nourrit l'engagement et entretient l'espérance.

Axe 3 — Parole d'espérance au service de la société (Éric Yapoudjian)

Ce troisième axe engage la FEP dans trois directions. La première est celle du pouvoir d'agir, en encourageant une solidarité concrète qui donne toute leur place aux plus invisibles, par l'écoute et le respect. La deuxième est l'engagement pour des pratiques durables et respectueuses du vivant, appelant chaque membre à être acteur et non spectateur face aux enjeux écologiques. La troisième affirme la nécessité d'agir en alliance avec d'autres acteurs, en portant collectivement une parole de plaidoyer ancrée dans des valeurs humanistes et chrétiennes.

Éric Yapoudjian conclut en soulignant que ce projet, valable six ans, n'a de sens que s'il est approprié et mis en œuvre par chacun des membres dès aujourd'hui.

4. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Pierre Olivier Dolino, délégué général de la FEP, présente le rapport d'activité avec l'équipe des salariés. Le document complet en format papier et numérique est à disposition des membres lors de l'AG.

Le délégué général remercie les salariés qui sont partis à la retraite durant l'année écoulée pour leur implication. Il accueille et présente à l'assemblée les nouveaux membres de l'équipe salariée récemment recrutés. La présentation est suivie d'un temps de forum permettant de présenter les cinq Cercles thématiques (Handicap, Grand âge, Enfance-jeunesse, Accueil de l'étranger, Précarité), les deux coordinations (Entraides et Centres et maisons de vacances) et les 2 groupes de travail (Transition écologique, Modèle économique).

5. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX ADHÉRENTS

Après instruction des demandes d'adhésion en régions et au bureau, le conseil d'administration a approuvé l'adhésion de 8 nouvelles associations qui sont présentées à l'Assemblée à travers de courtes vidéos. Sont accueillies et acclamées les associations suivantes :

- **L'associations des Étudiants Protestants de Paris (AEPP)**
- **Les Éclaireuses et Éclaireurs Unionistes de France**
- **Frat'Air Montbéliard**
- **Entraide de l'Ordre de Saint Jean La Bécède**
- **La Maison Ouverte**
- **L'Entraide protestante de Rueil Malmaison Nanterre**
- **Le CPES – Le Gymnase**

6. PRÉSENTATION DES COMPTES 2025

Les comptes de l'année 2025 sont présentés par Hélène Beck, trésorière de la FEP. Le conseil d'administration les a arrêtés durant sa réunion du 21 mai 2026.

La plaquette officielle de présentation des comptes annuels arrêtés par le conseil d'administration et vérifiée par le commissaire aux comptes a été mise à disposition de chaque adhérent. Ce sont ces comptes annuels que l'assemblée est appelée à approuver.

Compte de Résultat :

L'exercice 2025 dégage un résultat positif s'élevant à 16 056€, pour un total de produits de **2 429 K€** et un total de charges de **2 413 K€**. Ce résultat est jugé satisfaisant au regard du contexte général de fragilisation du secteur associatif.

	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2025	Réalisé 2025	% v/s 2024
TOTAL PRODUITS	2 473 126	2 343 892	2 400 000	2 428 618	4%
TOTAL CHARGES	2 413 310	2 361 228	2 400 000	2 412 562	2%
RESULTAT NET	59 816	-17 336	0	16 056	

Analyse des produits

Les ressources de la FEP s'articulent autour de trois composantes :

Les cotisations des membres progressent de 2 % et représentent 32 % des ressources. Cette progression continue traduit l'engagement des membres et leur confiance dans l'action de la fédération.

Les subventions publiques représentent 35 % des produits. Ce niveau est en partie exceptionnel : une subvention DIHAL non versée en 2024 a fait l'objet d'un rattrapage en 2025 à la demande de la FEP, le financement n'ayant pas été perdu.

Les contributions financières privées de fondations représentent 27 % des ressources. Elles témoignent de la reconnaissance par ces partenaires de la qualité du travail accompli par la FEP et ses membres, au service des plus démunis dans l'esprit du protestantisme.

Il est par ailleurs précisé que les fonds dédiés mobilisés en 2025 correspondent à des financements reçus antérieurement et non encore utilisés, qui ont pu être employés au cours de l'exercice.

Analyse des charges

Les principaux postes de charges appellent les observations suivantes :

Les achats et services extérieurs sont bien maîtrisés, en baisse de 4 % par rapport à 2024.

La rémunération des salariés, poste le plus important avec 53 % des charges totales, est en hausse de 5 % par rapport à 2024, mais demeure inférieure au budget prévisionnel, du fait des délais de recrutement intervenus en cours d'année.

Les contributions financières reversées aux membres et partenaires progressent de 5 %, confirmant que près d'un quart des ressources de la fédération est directement redistribué au bénéfice des adhérents.

La répartition des charges par destination illustre la priorité donnée aux missions : l'animation du réseau des membres absorbe 47 % des charges, la communication, les événements et le plaidoyer 12 %, l'expérimentation et la co-construction autour de l'accueil de l'étranger 30 %. Les frais de recherche de fonds et de fonctionnement ne représentent que 10 % du total, attestant d'une gestion rigoureuse et d'une orientation résolument missionnaire des ressources.

Bilan au 31 décembre 2025 :

Le bilan au 31 décembre 2025 est solide, avec des fonds propres s'élevant à plus de 1 000 K€.

Il confirme la bonne santé financière de la fédération.

Bilan simplifié au 31/12/2025							
ACTIF				PASSIF			
En K€		31/12/2025	31/12/2024	En K€		31/12/2025	31/12/2024
Actif immobilisé		77	15	Fonds propres		1 004	988
Actif circulant		1 554	1 735	dont Fonds propres	183		
dont créances et stocks	449			dont Réserves	200		
dont valeurs mobilières de placement	450			dont Report à nouveau	604		
dont disponibilités	655			dont Résultat	16		
				Fonds dédiés		38	71
				Provisions		21	19
				Dettes		229	226
				Produits constatés d'avance		339	446
Total		1 631	1 750	Total		1 631	1 750

En conclusion, la FEP s'est engagée résolument dans le développement de ses actions et, pour mener à bien cet engagement dans la durée, elle a fait évoluer son modèle économique pour équilibrer ses ressources entre cotisations de ses membres, subventions publiques et contributions financières de fondations. Cela lui permet d'assurer le financement de ses charges, sécurisant ainsi son développement. L'année 2025 est la confirmation de la solidité de son développement.

Le Commissaire aux Comptes présente son rapport de mission sur les comptes de la FEP pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et certifie sans réserve que les comptes 2025 présentés ce jour sont sincères et fidèles, ainsi que le rapport sur les conventions règlementées, il en existe une seule, pour l'attribution à la FEP Grand Est d'une dotation de fonctionnement de 65 000 € en 2025.

Après les présentations et échanges :

- ▶ **L'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes 2025 tels qu'arrêtés par le conseil d'administration et décide d'affecter le résultat au report à nouveau.**
- ▶ **Après avoir entendu le rapport moral, le rapport d'activités et le rapport financier, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité quitus au Conseil pour sa gestion de l'association en 2025**

7. ORIENTATIONS 2026 ET BUDGET PRÉVISIONNEL

Le budget qui est proposé prolonge les ambitions et le développement mis en œuvre en 2025 et consolidés depuis. Il est à l'équilibre, avec un résultat net prévu à zéro, et intègre une contribution financière privée, à trouver, de 67K€.

En 2026, les produits et les charges sont proposés à hauteur de 2 519K€, soit une augmentation de 4% par rapport au réalisé 2025 (2 429K€). L'exercice 2025 s'est quant à lui soldé par un léger excédent de 16K€, confirmant la solidité du développement engagé.

Les produits

Les cotisations, stables par rapport à 2025, sont budgétées à 770K€, représentant 31% des produits. Les subventions publiques s'élèvent à 713,5K€ (-16% vs 2025), en raison du retour à la normale de la subvention DIHAL accueil de l'étranger (200K€ après une année exceptionnelle à 324K€) et de l'arrêt du financement AFD. Les contributions financières privées constituent le premier poste de produits avec 939K€, soit 37% du total (+41% vs 2025), portées notamment par le renouvellement de la convention FLAM et les contributions attendues pour l'accueil de l'étranger. Les fonds dédiés représentent 55K€. Pour 2026, le total des produits est prévu à 2 519K€ (+4%).

Les charges

Les achats et charges externes sont stables à 452K€ (18% du total). Les prestations de communication et d'événements reviennent à 125K€, après une année 2025 marquée par de nombreux événements (journées nationales, assises des entraides). La rémunération des personnels s'élève à 1 390K€ (+8% vs 2025), du fait de la présence sur l'année complète de salariés recrutés en cours d'exercice 2025 et du recrutement budgété à mi-année d'un-e chargé-e de projet au Pôle Spiritualité. Les contributions financières reversées aux associations membres s'élèvent à 664K€ (26% du total), dont 360K€ pour les couloirs humanitaires et projets ENACT, 127K€ pour Mieux Manger Pour Tous et 100K€ pour le Prix Charles Gide. Au total, 89% des charges sont directement affectées aux missions de la fédération.

Après les présentations et échanges :

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité :

- ▶ la base de calcul des cotisations pour l'année 2026 – inchangée par rapport à 2025.
- ▶ le budget prévisionnel 2026 à hauteur de 2 519 000 € de recettes et de dépenses.

8. ATELIERS AUTOUR DU PROJET FEDERATIF 2026-2031

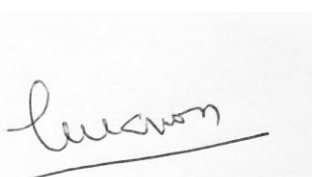
Un temps d'atelier est proposé aux participants à l'AG pour approfondir les 9 orientations déclinées au travers des 3 axes stratégiques du nouveau projet.

9. REMERCIEMENTS ET CLÔTURE

Isabelle Richard prend la parole pour remercier l'ensemble de l'équipe pour sa contribution à cette assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de l'Assemblée Générale clôt l'assemblée à 16h45.

Henry Masson
Président AG



Dominique Barnabe et Laurent Vidal
Secrétaires

